



Conditions logistiques Signify

Les présentes conditions logistiques de Signify Luxembourg SA, 2 rue Hildegard von Bingen, L-1282 Luxembourg, inscrite au RC sous le numéro LU28087075SA, complètent les conditions générales de vente des produits et services de Signify.

- 1. Frais pour petites commandes:** Pour les commandes inférieures à 500,00 € nets, Signify facturera 50,00 € pour les frais de traitement, sauf si la facturation est basée sur des livraisons consolidées et que le montant consolidé dépasse 500,00 €. Pour les commandes de produits de consommation passées par des détaillants, les montants différents suivants s'appliquent : les commandes inférieures à 250,00 € nets sont soumises à un supplément de 25,00 €, sauf si la facturation est basée sur des livraisons consolidées et que le montant consolidé est supérieur à 250,00 € nets.
- 2. Fréquence de livraison:** La fréquence des livraisons est d'une fois par semaine, le jour de livraison convenu, à moins qu'une fréquence différente ne soit convenue à l'avance avec votre personne de contact chez Signify et confirmée par écrit par Signify. Signify et le partenaire peuvent conclure des accords dérogatoires spécifiques à un projet.
- 3. Unités de commande:** Signify n'accepte que les commandes par emballage complet, la quantité minimale de commande étant déterminée par les unités d'emballage standard de Signify telles qu'elles sont communiquées. Si une commande ne correspond pas à ces unités d'emballage, Signify se réserve le droit d'arrondir la quantité commandée à l'unité d'emballage de la boîte complète la plus proche. Le partenaire s'engage à acheter et à payer les produits supplémentaires qui en résultent.
- 4. Palettes mixtes:** Signify est autorisée à regrouper sur une même palette différents produits, provenant éventuellement de plusieurs commandes, avec la même date de livraison.
- 5. Documentation:** Signify joindra un bordereau d'expédition et un CMR aux livraisons.
- 6. Emballage de transport/scellage:** Signify emballera les produits avec un film plastique pour le transport.
- 7. Méthode de transport:** Signify choisira sa propre méthode de transport en fonction des dimensions et du poids de la commande; les petits envois seront livrés par colis.
- 8. Heure de livraison:** Signify livre pendant les jours ouvrables entre 8h00 et 17h00. Si le partenaire souhaite recevoir un avis de livraison ou convenir d'une heure plus précise, le transporteur engagé par Signify contactera le partenaire.
- 9. Demandes de transport spécifiques:** Si Signify doit livrer avec un camion avec chariot élévateur embarqué à la demande du partenaire, Signify facturera au partenaire un supplément de 200,00 €. D'autres exigences logistiques et leurs coûts supplémentaires peuvent être demandés.
- 10. Service logistique:** En cas d'exigences logistiques spécifiques, s'écartant de la méthode de livraison standard décrite dans les présentes conditions logistiques, Signify se réserve le droit de facturer ces services. Ces services dérogatoires doivent toujours être coordonnés avec votre personne de contact chez Signify et confirmés par écrit par Signify.
- 11. Retour des palettes:** En échange d'europalettes chargées, les europalettes vides seront retournées à la livraison ou à un moment déterminé ultérieurement. Si le partenaire ne retourne pas la palette ou si la palette retournée est qualitativement différente, Signify facturera des frais de 10 € par palette.
- 12. Adresse de livraison:** Si le partenaire, APRÈS que Signify a remis les marchandises au transporteur, demande à Signify de livrer à une adresse autre que l'adresse de livraison standard, Signify facturera au partenaire 200,00 €. L'adresse de livraison standard signifie l'adresse du partenaire telle qu'elle est connue de Signify. Il est de la responsabilité du partenaire de fournir l'adresse de livraison standard correcte à Signify.
- 13. Commandes urgentes:** Si Signify, à la demande du partenaire, doit livrer la commande en tant que commande urgente (livraison plus rapide que le délai standard), Signify facturera au partenaire un minimum supplémentaire de 200,00 €.
- 14. Frais de gardiennage:** En cas d'écart par rapport au calendrier de livraison convenu, demandé par le partenaire, Signify facturera des frais de gardiennage de 10 euros par palette / par mois. Signify ne facturera ces frais que si l'acheteur prend la livraison ou une livraison partielle plus de quatre (4) semaines après la date de livraison originale.
- 15. Contrôle des défauts visibles par le partenaire et obligation de signalement:** Le partenaire vérifie si les produits présentent des dommages visibles dès la réception de la commande. Le partenaire doit, sous réserve des instructions applicables de Signify ou du transporteur, noter tout dommage ou défaut des produits sur les documents de transport. Les dommages à la boîte extérieure doivent être prouvés (photo).